



L'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (ACPE) est une association nationale qui représente les intérêts de l'industrie canadienne de l'exploration minière et de la mise en valeur des minéraux. Avec plus de 8 000 membres, l'ACPE s'est donné la mission de promouvoir une industrie canadienne de l'exploration minière et de la mise en valeur des minéraux responsable, dynamique et durable. L'ACPE encourage l'utilisation de pratiques exemplaires en matière de technologie, d'environnement, de sécurité et de rendement sociaux, au Canada et à l'étranger. L'ACPE est reconnue mondialement pour son congrès annuel, qui est considéré, par les professionnels de l'industrie de l'exploitation minière, comme un événement de premier plan.

Industrie canadienne de l'exploration minière et de la mise en valeur des minéraux

Un vigoureux secteur de l'exploration minière est essentiel au succès de l'industrie canadienne des minéraux. L'exploration minière est la première étape du cycle de la mise en valeur des minéraux. Cette étape a pour objectif de localiser les gîtes minéraux qui pourraient être mis en valeur économiquement sous forme de mines. Au Canada, de jeunes entreprises d'exploration assument la plus grande partie des risques reliés aux activités d'exploration primaire menant à de nouvelles découvertes. En fait, 70 % de tous les gîtes minéraux découverts au Canada au cours des 10 dernières années ont été trouvés par de jeunes entreprises d'exploration; la plupart de ces sociétés ont été financées par le régime d'actions accréditatives du Canada.

Contributions économiques de l'Industrie canadienne des minéraux

L'industrie de l'exploration minière et de la mise en valeur des minéraux génère des retombées économiques et sociales pour tous les Canadiens et Canadiennes. Des milliers d'emplois hautement spécialisés et bien rémunérés ont été créés par l'industrie, tant dans les régions éloignées, que dans les grandes villes.

- L'industrie des minéraux joue un rôle de premier plan dans l'économie canadienne; en 2014, elle représentait 54 milliards de dollars, soit près de 4 % du PIB du Canada.
- Au cours de la dernière décennie, l'industrie a versé plus de 70 milliards de dollars en impôt et en redevances aux gouvernements fédéral et provinciaux.
- Le secteur des minéraux et des métaux emploie plus de 375 000 personnes dans l'ensemble du pays, tant dans les régions éloignées que dans les grandes villes.
- L'industrie des minéraux est le plus important employeur de personnes autochtones du secteur privé.
- Trois mille fournisseurs et entreprises de services offrent des services à l'industrie des minéraux.
- Avec environ 800 jeunes entreprises d'exploration actives dans plus de 100 pays, le Canada est le chef de file mondial de l'exploration minière.
- Toronto est devenue la plaque tournante mondiale du financement de l'industrie minière; entre 2009 et 2013, 44 % des capitaux pour le secteur minier à l'échelle mondiale ont été levés par le biais du TMX, et elle compte plus de sociétés minières cotées en bourse que n'importe quel autre lieu d'échanges boursiers dans le monde.



Défis susceptibles d'empêcher l'industrie de maintenir ces contributions

L'industrie canadienne de l'exploration minière et de la mise en valeur des minéraux est confrontée à des défis à long terme qui risquent de l'empêcher de rester un moteur de croissance économique. Le Canada se surpasse dans le secteur de l'exploration minière et de la mise en valeur des minéraux. Une solide industrie nationale a permis aux entreprises canadiennes de parcourir le monde pour chercher et mettre en valeur les gisements minéraux qui contiennent les métaux essentiels à la vie moderne.

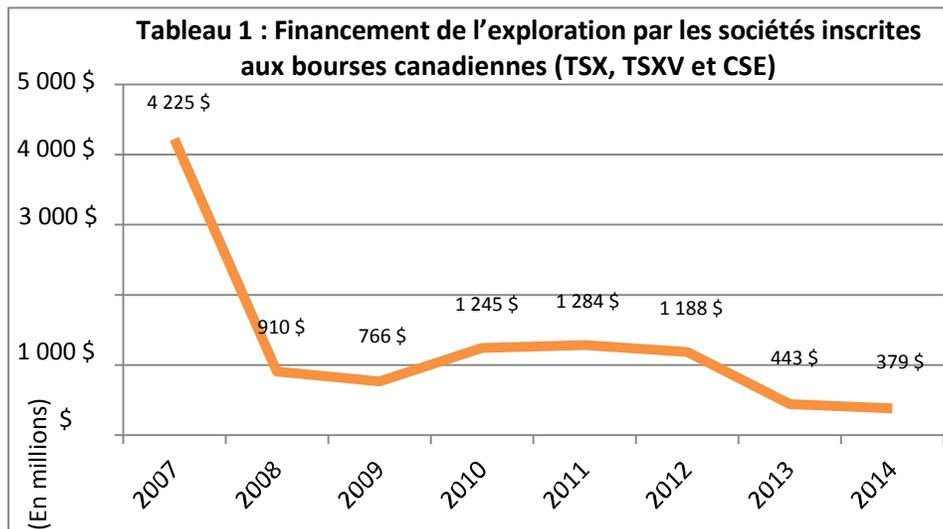
Sans un dynamique secteur national de l'exploration minière, il ne peut y avoir de nouvelles découvertes canadiennes de gisements minéraux. Par conséquent, les retombées économiques générées par l'industrie dans les collectivités de partout au Canada pourraient être considérablement réduites et pourraient éventuellement disparaître. Par ailleurs, la position du Canada en tant que chef de file mondial de l'élaboration et de l'application de technologies d'exploration innovatrices pourrait être sérieusement compromise.

Il est essentiel que le Canada possède un vigoureux secteur de l'exploration minière et de la mise en valeur des minéraux pour conserver une industrie minière viable. De même, si le Canada veut maintenir sa position de chef de file mondial et les retombées économiques qui en découlent, il est essentiel que le pays conserve une solide industrie nationale. Afin de maintenir la position du Canada à l'échelle mondiale et les retombées qui en découlent, il faut surmonter d'importants défis.



Rareté du capital de risque pour l'exploration minière

Il y a, dans l'industrie des minéraux, un repli prolongé du financement de l'activité d'exploration qui se caractérise par une réduction considérable du financement de l'exploration, des soldes des fonds de roulement et de l'exploration primaire. Le financement de l'exploration sur les bourses canadiennes s'est substantiellement tari, enregistrant une chute de plus de 90 %; il est passé de 4,2 milliards de dollars en 2007 à 379 millions de dollars en 2014 (tableau 1)¹. En raison de la réduction des budgets consacrés à l'exploration, les activités d'exploration primaire au Canada ont chuté de 37 % entre 2013 et 2014.



Le déficit en matière d'infrastructure dans le Nord et les régions éloignées du Canada freine le développement

Les sociétés actives dans le Nord du Canada sont confrontées à des défis liés à l'éloignement, à des conditions météorologiques difficiles, à un réseau d'infrastructures lacunaire et à une faible densité de population. En raison de tous ces défis, il est nettement plus coûteux de faire de l'exploration minière et de la mise en valeur des minéraux dans le Nord du Canada; il est donc difficile pour les régions éloignées et du Nord du Canada d'attirer les investissements nécessaires au soutien des possibilités économiques générées par l'industrie.

¹ ACPE, 2015, *Déjà Vu: State of Mineral Finance 2015 (Déjà vu : État du financement de la mise en valeur des minéraux en 2015)*, accessible [EN ANGLAIS] au : <http://www.pdac.ca/policy/finance-taxation/policy/2015/02/27/state-of-mineral-finance-2015-d%C3%A9j%C3%A0-vu>.



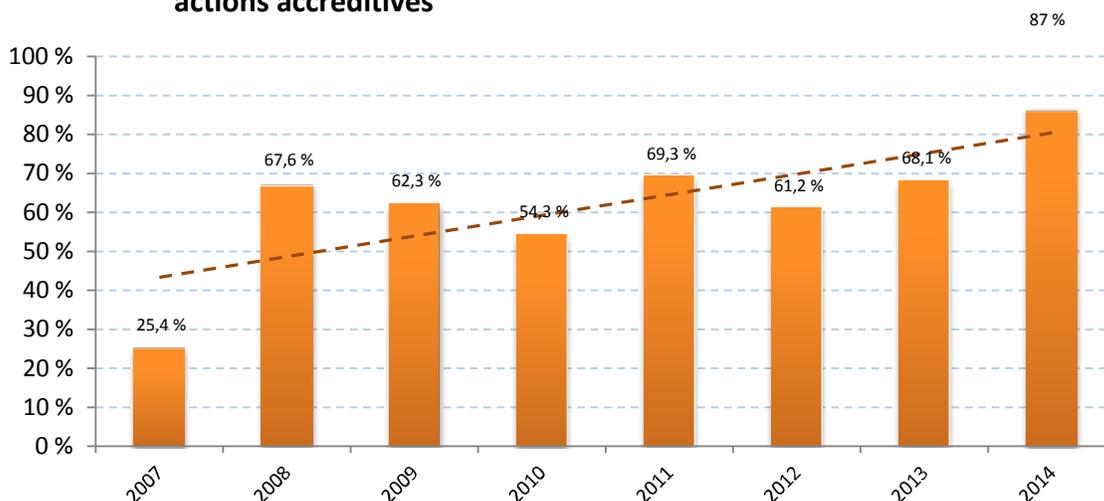
Recommandations relatives au budget de 2016

(A) Adopter des mesures pour résoudre la crise du capital dans le financement de l'exploration minière, c'est-à-dire :

1. Porter le crédit d'impôt pour l'exploration minière à 30 % sur une période de trois ans

En raison de la dégradation de la situation fiscale des jeunes entreprises du secteur de l'exploration, l'ACPE recommande au gouvernement fédéral d'**accroître le crédit d'impôt pour l'exploration minière à 30 % sur une période de trois ans**. Cette mesure stimulera l'intérêt des investisseurs envers cette industrie caractérisée par l'esprit d'entrepreneuriat et d'innovation, et entraînera un mouvement accru des capitaux tolérants au risque vers les sociétés faisant de l'exploration au Canada. Avec des actions accréditives totalisant plus du deux tiers de tout le financement axé sur l'exploration sur les bourses canadiennes entre 2007 et 2014, l'ACPE estime que l'incidence du doublement du crédit d'impôt pour l'exploration minière sera immédiate et significative (voir le tableau 2). Le crédit d'impôt pour l'exploration minière offre une importante mesure incitative aux investisseurs qui placent du capital de risque dans l'exploration minière primaire au Canada.

Tableau 2 : Total du financement de l'exploration – Part des actions accréditives



Des initiatives comme le crédit d'impôt pour l'exploration minière permettent de relever les défis structurels présents dans le secteur du capital de risque au Canada et d'affronter l'ensemble des risques inhérents au secteur de l'exploration minière. Voilà pourquoi l'ACPE et ses membres se réjouissent que le gouvernement du Canada renouvelle régulièrement le crédit d'impôt pour l'exploration minière depuis son instauration en 2000.



En plus de stimuler les investissements dans l'exploration minière primaire au Canada, le crédit d'impôt pour l'exploration minière et le régime d'actions accréditatives se sont avérés être d'importants incitatifs financiers anticycliques. Le tableau 2 illustre comment le financement par actions accréditatives utilisant le crédit d'impôt pour l'exploration minière, exprimé en pourcentage de l'ensemble du financement de l'exploration sur les bourses canadiennes, a augmenté régulièrement depuis le pic du prix des matières premières en 2007.

Le crédit d'impôt pour l'exploration minière est une composante essentielle des politiques en matière d'infrastructure qui a aidé le Canada à se hisser au premier rang à l'échelle mondiale pour la levée de capitaux, tout en assurant que les fonds recueillis soient dépensés au pays. D'ailleurs, l'instauration du crédit d'impôt pour l'exploration minière a permis au Canada de détrôner l'Australie à titre de principale destination pour l'exploration minière; le Canada occupe cette position depuis 2002. Depuis, l'Australie a suivi l'exemple du Canada et a instauré, en 2015, ses propres mesures incitatives en matière d'exploration et de mise en valeur.

(2) Moderniser et mettre à jour les Lignes directrices de 2007 sur les frais d'exploration au Canada

Au cours des huit dernières années, l'industrie des minéraux a conclu à la nécessité de mettre à jour les Lignes directrices de 2007 sur les frais d'exploration au Canada pour remédier à certaines difficultés liées à l'interprétation et harmoniser ces Lignes directrices aux réalités opérationnelles des sociétés faisant de l'exploration au Canada aujourd'hui.

Le financement par actions accréditatives doit être autorisé à l'égard des types particuliers d'activités d'exploration (c.-à-d. qu'il ne peut servir à couvrir des frais généraux comme le loyer ou les salaires). Dans l'industrie minière, ces types d'activités d'exploration, communément appelés « frais d'exploration primaire au Canada », ont pour objectif de déterminer l'existence, l'emplacement, la nature et la qualité d'une ressource minérale, pétrolière ou gazière au Canada.

À l'heure actuelle, certains frais d'exploration liés à la consultation des collectivités et aux études environnementales sont classés dans la catégorie des « frais d'aménagement au Canada » au lieu de l'être dans la catégorie des « frais d'exploration au Canada ». Du fait de cette classification, certaines dépenses ne peuvent pas être financées par actions accréditatives, même si elles sont directement liées au processus d'exploration et même si elles ont un effet marqué sur le rendement socioenvironnemental de l'industrie de l'exploration minière.

L'ACPE appuie les changements proposés en 2015 par le ministère des Finances du Canada visant à modifier la *Loi de l'impôt sur le revenu* afin que certaines dépenses liées à la consultation des collectivités et à certains coûts environnementaux soient traitées comme des frais d'exploration au Canada².



En outre, l'ACPE propose que les Lignes directrices de 2007 soient mises à jour en tenant compte des nouvelles réalités opérationnelles des sociétés d'exploration. Ces modifications devraient comporter des mises à jour des listes des activités entrant dans la catégorie des frais d'exploration au Canada. De plus, il conviendrait d'adopter un critère clair permettant de déterminer si une dépense donnée se classe dans la catégorie des frais d'exploration au Canada, des frais d'aménagement au Canada, ou dans celle des frais d'exploitation³.

L'ACPE se tient prête à collaborer avec le gouvernement du Canada pour adopter une nouvelle législation et pour apporter des changements aux Lignes directrices de 2007.

(B) Soutenir l'exploration minière dans les régions éloignées et du Nord du Canada

Les régions éloignées et du Nord du Canada possèdent d'abondantes ressources minérales, et l'industrie des minéraux s'est révélée être le moteur de l'activité économique du secteur privé dans ces régions. L'industrie compte directement pour 20 à 25 % du PIB territorial, et elle a versé près de 800 millions de dollars en impôts et en redevances aux gouvernements au cours des 10 dernières années. L'industrie des minéraux est aussi le plus important employeur de personnes autochtones du secteur privé au Canada, et on prévoit que l'industrie pourrait embaucher quelque 8 500 personnes au cours de la prochaine décennie dans les trois territoires du Nord. Ces contributions économiques et sociales sont encore plus importantes lorsque sont prises en compte les régions éloignées des provinces.

Il y a près de 192 découvertes minérales répertoriées dans les trois territoires canadiens. Toutefois, une étude récente de l'industrie a démontré qu'un pourcentage élevé de ces découvertes n'est toujours pas mis en valeur. Au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, les proportions de découvertes minérales qui attendent toujours d'être mises en valeur, spectaculairement élevées, sont respectivement de 85, 69 et 77 %.

²<http://www.fin.gc.ca/drleg-apl/2015/ita-lir-0715-fra.asp>.



Une étude menée par l'ACPE, l'Association minière du Canada, la Chambre des mines des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, la Chambre des mines du Yukon et l'Association des firmes d'ingénieurs-conseils du Canada a démontré ce qui suit :

- le coût des projets d'exploration en région éloignée (à plus de 50 km d'une voie d'approvisionnement) est en moyenne 2,27 fois plus élevé que celui des projets d'exploration en région non éloignée;
- le coût des projets dans les régions du pays les plus éloignées est en moyenne trois fois plus élevé que celui enregistré dans les régions non éloignées;
- les dépenses en immobilisations pour l'exploitation des mines sont 2,5 fois plus élevées dans les régions éloignées, et les frais d'exploitation sont jusqu'à 60 % plus élevés.

Le manque d'infrastructure routière de base augmente de manière exponentielle les coûts des activités d'exploration dans ces régions, ce qui fait qu'il est plus difficile d'attirer les investissements nécessaires au soutien et à la mise en valeur des possibilités économiques générées par l'industrie. Ces coûts additionnels ont des répercussions sur la compétitivité des projets miniers dans les régions éloignées et du Nord du Canada et sur leur capacité d'attirer les investissements. Malgré les possibilités substantielles de mise en valeur des ressources minérales, les investissements dans l'exploration dans l'ensemble des territoires ont baissé de manière spectaculaire en 2013, soit de 43 % en 12 mois.

³ Un examen exhaustif des changements proposés se trouve dans le Mémoire que l'APCE a présenté en octobre 2015 au ministère des Finances du Canada; le mémoire, et les changements proposés dans les annexes A et B, sont accessibles [EN ANGLAIS] dans le site internet de l'APEC : <http://www.pdac.ca/policy/finance-taxation/policy/2015/08/13/update-on-changes-to-canadian-exploration-expense-treatment-of-environmental-studies-and-community-consultations>.



Afin de soutenir l'activité minière dans les régions éloignées et du Nord, le gouvernement du Canada devrait prendre les mesures suivantes :

- (1) Accélérer la création de la banque d'investissement dans les infrastructures promise, et fournir des fonds réservés au financement à long terme des projets d'infrastructure liés à la mise en valeur des ressources dans les régions éloignées et du Nord du Canada;**
- (2) Instaurer un crédit d'impôt de 10 % sur les dépenses en immobilisations liées à l'exploitation des mines dans les régions éloignées et du Nord, combiné à l'une ou l'autre des mesures suivantes :**
 - **un crédit d'impôt à l'investissement de 15 % sur des investissements déterminés, comme les ajouts aux infrastructures;**
 - **un mécanisme de contributions remboursables sous conditions pour les investissements dans les infrastructures, qui pourrait couvrir jusqu'à 25 % des investissements en question, avec une option de remise de prêt, en échange de la cession de la propriété des infrastructures aux collectivités à la fermeture des mines.**

Si la politique fiscale peut faciliter les investissements dans des infrastructures qui réduiront les coûts de 10 %, près d'une demi-douzaine de nouvelles mines de métaux précieux et communs pourraient être mises en valeur dans les régions éloignées, ce qui aurait d'importantes retombées sur la création d'emplois dans le Nord, le développement des entreprises et la production de revenus pour les gouvernements.